



Direction du tourisme, du patrimoine et des voies navigables
Direction déléguée aux voies navigables
Subdivision Blavet - canal de Nantes à Brest

AVIS A LA BATELLERIE CANAL DU BLAVET

Service aux écluses pour la saison de navigation 2017

Vu l'avis à la batellerie en date du 13 janvier 2017 informant les usagers des périodes et horaires de navigation en 2017 sur le canal de Nantes à Brest;

Considérant que la Région Bretagne organise le service aux écluses ;

Les usagers sont informés que le service aux écluses pour la saison de navigation 2017 sera assuré de la manière suivante :

Ecluse 1 des Recollets à l'écluse 28 de Polvern (inclus) :	Délai de prévenance de 24 h minimum au 02 97 75 12 45 <ul style="list-style-type: none">• Départ du mardi au samedi (prévenir la veille avant midi)• Départ dimanche ou lundi prévenir avant vendredi midi Pour les convois groupés : délais de prévenance de 48 h
---	---

Malestroit, le 13 janvier 2017

Le chef de la subdivision
Blavet – canal de Nantes à Brest

Loïc LE CALLONNEC